



Fiche de poste

Directeur/directrice des affaires juridiques

Niveau :

Un emploi de directeur/directrice des affaires juridiques est susceptible d'être vacant au 1^{er} janvier 2021 auprès de la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté.

Description de l'employeur :

Le Contrôleur général des lieux de privation de liberté est une autorité administrative indépendante instituée par la loi du 30 octobre 2007. Il est chargé de veiller au respect des droits fondamentaux de toute personne privée de liberté par décision d'une autorité administrative ou judiciaire. La Contrôleure générale et les contrôleurs qu'elle délègue peuvent visiter à tout moment les lieux de privation de liberté suivants : établissements pénitentiaires, locaux de garde à vue et de rétention douanière, centres et locaux de rétention administrative et zones d'attente, services de psychiatrie où sont hospitalisées des personnes sans leur consentement, centres éducatifs fermés.

Le Contrôleur général peut être saisi par toute personne privée de liberté ou son entourage qui estime que ses droits fondamentaux ne sont pas respectés ou garantis ; il peut être saisi également par des autorités publiques et des personnes morales ayant pour objet la défense des droits de l'homme. Ces saisines sont traitées par le pôle saisine.

Il formule des recommandations et avis qui peuvent être rendus publics.

Descriptif du poste :

Sous l'autorité de la Contrôleure générale, le/la directeur/directrice des affaires juridiques a en charge la gestion de l'ensemble des saisines adressées au CGLPL. A ce titre, il exerce les attributions suivantes :

- l'encadrement de l'équipe de sept contrôleurs et de stagiaires de longue durée chargés d'analyser les saisines et de préparer les projets de réponse, et du secrétariat dans sa mission d'accueil téléphonique et d'enregistrement du courrier ;
- la répartition des saisines et la signature des courriers d'accusés de réception et le suivi de tous les dossiers sensibles ;

- la coordination des réponses et visa notamment des projets de réponse relatifs à des situations présentant une difficulté d'opportunité, posant une question juridique ou technique complexe, ou mettant en exergue une problématique nouvelle, ou encore nécessitant une réponse en urgence ;
- le montage des projets d'enquête sur place (organisation et contrôle la rédaction des rapports qui en sont issus) ;
- la supervision des statistiques des saisines, de leur traitement dans le logiciel de gestion, de l'archivage matériel des dossiers ;
- les relations avec les associations dans le cadre du traitement des saisines.

Il/elle est assisté(e) dans ces attributions d'une adjointe qui le supplée en cas d'absence et qui est notamment chargée de la relecture d'une partie des projets d'enquêtes et de réponses aux saisines, de l'accueil et de l'encadrement des stagiaires, de la rédaction des projets d'avis et de recommandations ainsi que de la préparation des entretiens de la Contrôleure générale.

Le/la directeur/directrice des affaires juridiques assume une fonction de pilotage aux cotés de la Contrôleure générale et du secrétaire général. A ce titre il/elle assume les attributions suivantes :

- le conseil de la Contrôleure générale pour les avis, recommandations et rapports thématiques ;
- l'analyse juridique sur des questions particulières et les modifications règlementaires et législatives ;
- la représentation de l'institution (communication sur ses missions dans le cadre d'instituts de formation publics ou auprès d'universités, participation à des colloques institutionnels, universitaires ou associatifs) ;
- la participation à des visites de contrôle d'établissements.

Les compétences requises et conditions d'exercice :

Les candidat(e)s doivent disposer de solides connaissances juridiques en matière de droit privé (droit pénal et procédure pénale, droit de l'exécution des peines, pour les majeurs comme pour les mineurs) et en droit public (droit de la fonction publique, droit de la santé publique, droit des étrangers, règles du contentieux administratif) ainsi qu'une connaissance du fonctionnement concret des lieux de privation de liberté (ou de certains d'entre eux) ainsi qu'une sensibilité aux questions touchant à la défense des droits humains.

Les fonctions de directeur/directrice des affaires juridiques supposent également une aptitude certaine à l'encadrement. La prise de poste du nouveau directeur ou de la nouvelle directrice sera l'occasion de faire évoluer les activités et méthodes de l'équipe qui lui est rattachée dans le cadre d'un projet de service ; une expérience de management dans un contexte d'accompagnement du changement serait donc nécessaire.

L'exercice des fonctions supposent des déplacements ponctuels mais fréquents sur l'ensemble du territoire métropolitain dans le cadre de la participation à des missions de contrôle ou des vérifications sur place ainsi que pour la représentation de l'institution.

Localisation :

Les locaux du CGLPL se situent **16/18 quai de la Loire 75019 PARIS, métro Jaurès.**

Candidatures :

Les candidatures, accompagnées d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae, sont à adresser **jusqu'au 25 novembre 2020** à l'attention de la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté l'adresse suivante :

**Contrôleur général des lieux de privation de liberté
16/18 quai de la Loire
CS 70048
75921 PARIS cedex 19**

Ou par email à l'adresse : contact@cglpl.fr

Personne pouvant être contactée pour toute information complémentaire :

André FERRAGNE, Secrétaire général

Par téléphone au 01.53.38.47.80 ou par email à l'adresse : andre.ferragne@cglpl.fr